Information sur le marché du travail — emploi en région

L'actualité économique EN ESTRIE

Septembre 2004 **Volume 8, numéro 1**

UN LONG PREMIER JUILLET

Par Gilles Lecours

Dans ce numéro :

Un long premier juillet	1
Situation de l'emploi au mois d'août	1
Faits saillants du marché du travail en Estrie	2
À propos de...	3
Profil d'entreprise	4
Placement en ligne	5
Les projets d'investissement	6
Quoi de neuf ?	7

Au Québec, le premier juillet est synonyme de déménagement. Nous sommes, semble-t-il, la population nord-américaine qui bouge le plus à chaque année. Des télévisions d'Europe viennent d'ailleurs observer de près le phénomène.

Depuis quelque temps, toutefois, nous assistons aussi à d'autres « déménagements » : la délocalisation d'entreprises et de productions qui entraîne, dans bien des cas, de nombreuses mises à pied. Les exemples ne manquent pas. Nous tous, en région, avons en mémoire la saga Magnola, le transfert vers le Mexique d'une partie de la production de C.S. Brooks, la fermeture de Cookshiretex ou encore, le départ vers la Chine de la production « bas de gamme » de Bombardier.[1]

Les méchants Chinois ?

Un peu comme une mode, un raccourci facile, une réponse à toutes les questions et angoisses, la concurrence industrielle chinoise est devenue *LA* réponse pratique pour expliquer les succès, mais surtout les problèmes, les défaites et les déficits de planification de nombreuses entreprises.

1. *Bilan annuel. Le marché du travail en Estrie 2003.* Emploi-Québec Estrie.

(suite à la page 2)

En Estrie, août 2004 en regard de août 2003

- **Taux de chômage de 7 %, en hausse de 0,6 point de pourcentage.**
- **11 100 chômeurs, soit une augmentation de 600 personnes.**
- **Le nombre d'emplois est en baisse de 6 300 pour atteindre 157 600.**

Situation de l'emploi au mois d'août

INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL				
	Taux de chômage	Nombre d'emplois	Nombre de chômeurs	Taux d'activité
RMR de Sherbrooke[2]	6,4 %	83 600	5 700	68,5 %
Estrie	7 %	157 600	11 100	65,1 %
Ensemble du Québec	7,8 %	3 797 900	320 500	66,9 %

2. Selon Statistique Canada, une RMR (région métropolitaine de recensement) est un noyau urbanisé qui compte au moins 100 000 habitants.

2007-02533/

UN LONG PREMIER JUILLET (suite de la page 1)

Il n'y a pas de doute que l'arrivée de cette extraordinaire force de travail sur l'échiquier mondial, suivant l'ouverture de l'OMC, a non seulement eu un impact sur les producteurs et les entreprises, mais également sur les comportements des consommateurs.

Paradoxalement, les récentes données[3] sur les exportations et sur la capacité industrielle des entreprises canadiennes indiquent qu'elles atteignent des sommets depuis longtemps inégalés. C'est dire que ce ne sont pas toutes les entreprises qui ont des difficultés avec la concurrence asiatique et la valorisation du dollar canadien.

La valeur du dollar canadien face à la devise américaine a convaincu plusieurs entreprises d'investir dans la modernisation de leurs machines-outils, essentiellement produites aux États-Unis. Ce sont ces investissements qui expliquent l'augmentation des exportations canadiennes et de la productivité des entreprises de fabrication.

De fait, il faut bien comprendre que l'essentiel de l'avantage concurrentiel de la Chine réside dans sa disponibilité de main-d'œuvre très nombreuse et bon marché. Car, contrairement à la Turquie ou à l'Inde, par exemple, la Chine importe de l'Occident des technologies non pas pour moderniser ses capacités industrielles mais simplement pour être en mesure de livrer des produits.

« La Chine est devenue un pays d'assemblage, fortement inséré dans la segmentation internationale des processus productifs en Asie; elle importe la majeure partie des produits de haute technologie (HT) sous forme de pièces et composants. Ses importations de HT ne servent pas principalement à la modernisation de ses capacités de production, mais sont incorporées dans des productions destinées en grande partie à l'exportation. »[4]

Cela signifie que l'innovation et la recherche sont encore l'apanage des entreprises occidentales et qu'il y a toujours beaucoup d'espace pour les entreprises qui sauront se démarquer par leur volonté de modernisation et leur vision innovante. À contrario, les entreprises qui tentent encore d'augmenter leur productivité en abaissant, par exemple, les conditions de travail de leurs employés sont, à court ou à moyen terme, destinées à l'échec.

L'Estrie est en en ce sens fortement interpellée, car il y a encore de nombreuses entreprises de basse technologie, héritage de son passé industriel, qui misent sur une main-d'œuvre bon marché et ayant peu de mobilité.

3. Statistique Canada, catalogue n° 11-011 XF.
4. Françoise Lemoine et Deniz Unal-Kesenci. *Commerce et transfert de technologies : les cas comparés de la Turquie, de l'Inde et de la Chine*. Centre d'étude prospective et d'information internationale, n° 2003.

Faits saillants du marché du travail en Estrie

Par Gilles Lecours

AOÛT 2004 EN REGARD D'AOÛT 2003 : FORTE BAISSE DE LA POPULATION ACTIVE

L'Estrie enregistre un bas taux de chômage et, pour ce mois d'août, la région se classe au septième rang des régions du Québec. Malheureusement, ce bas taux de chômage, à 7 %, est la conséquence d'une baisse considérable de la population active. En fait, en comparant le mois d'août 2003 au même mois de cette année, on constate que 5 600 individus se sont retirés du marché du travail. C'est une baisse de 3 points de pourcentage en terme de taux d'activité.

Outre une baisse marquée chez les jeunes, dont on peut supposer qu'un certain nombre fera un retour aux études, la baisse la plus marquée (15,1 points de pourcentage) est chez les femmes de 40 à 44 ans. Cette tendance était déjà présente dans les données du dernier *Bulletin sur le marché du travail en Estrie* couvrant les 1er et 2e trimestres de l'année 2004.

Au chapitre de l'emploi, la région a perdu 6 300 postes, en comparaison avec la même période de 2003. L'essentiel de ces pertes est relié aux emplois à temps plein. Par contre, la RMR de Sherbrooke enregistre un gain de 2 300 postes, tous à temps partiel.

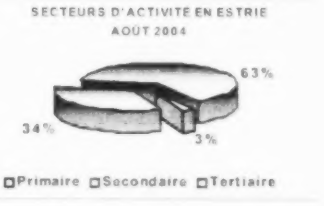

En ce qui a trait aux secteurs d'activité, c'est dans le domaine de la fabrication que les pertes d'emplois ont été les plus lourdes, avec un recul de 4 000 postes. Dans le secteur des services, ce sont le transport et l'entreposage ainsi que le commerce de détail qui affichent les plus grandes pertes d'emplois.

À propos de...

Par
Michèle Roy

L'INDUSTRIE DU TEXTILE : DES ENTREPRISES DÉTERMINÉES

Le contexte actuel

L'industrie du textile se débat à la fois contre l'impact sur ses exportations de la hausse du dollar canadien et contre l'invasion de produits provenant de pays à faibles coûts salariaux. De plus, à la suite de son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), plusieurs spécialistes anticipent la domination croissante de la Chine sur le marché des textiles vestimentaires. En outre, présentement, pour des motifs politiques ou humanitaires, les gouvernements multiplient les ententes pour faciliter l'accès des pays les plus pauvres au marché du textile et de l'habillement (démantèlement de l'accord multifibres au 1er janvier 2005, ententes en faveur des pays les plus pauvres, etc.).

L'industrie réagit

Plusieurs entreprises estiment toutefois que les défis engendrés par cette nouvelle donne économique demeurent surmontables. En effet, l'industrie peut compter sur des atouts importants pour continuer à prospérer : longue expérience des entreprises et des travailleurs, proximité du marché américain, disponibilité de ressources qui lui sont nécessaires (eau et énergie), présence d'un centre de recherche en textile à Saint-Hyacinthe et, pour plusieurs d'entre elles, équipements et installations très modernes. D'ailleurs, c'est sur la base de tels facteurs que Desjardins a récemment choisi d'apporter son soutien financier à FilSpec inc. lorsque cette dernière a acquis les actifs de l'ex-division sherbrookoise du Groupe Cavalier Textiles.

Plusieurs actions sont présentement menées pour consolider le secteur. En décembre 2003, le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche a publié un portrait complet positionnant les perspectives du secteur. En juin dernier, avec l'aide financière d'Emploi-Québec, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec organisait une rencontre au cours de laquelle des intervenants ont préparé un plan d'action. Par ailleurs, du 26 août au 4 septembre derniers, plus de 40 Québécois ont participé à une mission de prospection de marché en Chine. De même, dans le but d'éviter la trop vive concurrence des pays à bas salaires, plusieurs misent déjà sur le développement de produits de niche, souvent haut de gamme et de haute technologie (feutres techniques, géotextiles, etc.). L'Estrie abrite déjà plusieurs entreprises dans divers créneaux spécialisés : FilSpec inc. (fils spécialisés), Niedner (boyaux à incendie en toile, canons à neige artificielle), PGI DIFCO Tissus de performance (tissus industriels et de protection), etc. Les utilisations de ce type de fil, filé et tissu s'étendent à une panoplie de secteurs dans des marchés très prometteurs. Leur usage contribue au développement de produits distinctifs, par lesquels les entreprises peuvent se démarquer de leurs concurrents. À titre d'exemple, dans le secteur de l'habillement, on les utilise dans la confection de vêtements spécialisés (vêtements de sécurité, vêtements utilisant du tissu de haute performance pour la pratique de sports, etc.).

Pour atteindre leur but, plusieurs entreprises de l'industrie textile devront néanmoins redoubler d'ardeur pour mettre en place la concertation essentielle à l'augmentation de leur productivité. En effet, sans une très étroite collaboration entre les employeurs et les travailleurs, il n'est pas aisé d'implanter l'innovation et les modèles d'organisation du travail commandés par les systèmes de production flexible juste-à-temps.

Perspectives de l'emploi

La vive compétition qui sévit dans le secteur commande une urgence d'innover. Il existe toutefois une gamme variée de carrières disponibles à la relève, dans les entreprises qui planifient pour faire en sorte de tirer leur épingle du jeu.

En Estrie, les usines de textiles et de produits textiles représentent le quatrième secteur manufacturier en importance et procure de l'emploi à 3 200 travailleurs, majoritairement des hommes. Le salaire horaire moyen offert, en Estrie, se situe entre 13,50 $ et 14,75 $.

Le milieu scolaire propose diverses formations pour qui veut œuvrer dans le secteur. Les entreprises peuvent aussi prendre contact avec la direction régionale d'Emploi-Québec Estrie pour obtenir de l'information sur le Programme d'apprentissage en milieu de travail, en lien avec un nouveau carnet pour la profession de conducteur de métier à filer.

Sources : Statistique Canada. *Enquête sur la population active 2003.* Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec.

TEX

Profil d'entreprise

Par
Danielle Gladu

L'entreprise existe sous ce nom depuis 1999, ayant au préalable été connue sous le nom de Camoplast Groupe Vêtements Performance. Toutes les activités sont regroupées à Richmond.

Domaine d'activité
Dès le début de ses activités, INNOTEX a cherché à diversifier son marché et sa clientèle ainsi qu'à offrir des produits clé en main. Elle a choisi de concentrer ses activités sur la fabrication de produits exigeant des certifications et des connaissances techniques. Elle se spécialise dans la confection de :

- vêtements de sécurité : protection contre les incendies (les vêtements de pompier comptent pour près de la moitié de sa production) et vêtements industriels;
- survêtements d'hiver : motoneiges et véhicules tout terrain;
- équipements de protection : sport et anti-émeute;
- bâches protectrices pour véhicules récréatifs.

Environ 60 % de sa production est destinée au Canada, l'autre partie étant acheminée aux Etats-Unis, à Taiwan, au Pérou, au Guatémala, au Koweit, en Colombie, en Turquie, etc. INNOTEX offre également des services de recherche, de développement de produits et d'échantillons, de test de produits, etc.

Nombre d'employés
L'entreprise compte quelque 120 personnes. De plus en plus, ce nombre demeure stable toute l'année. Il y a un seul quart de travail, cinq jours semaine.

Types d'emplois
Personnel de production : compte près de 100 personnes : opérateurs de machines à coudre, tailleurs, commis à l'expédition et personnel de maintenance.
Personnel cadre : compte 19 personnes, réparties entre ces départements : Recherche et développement, Assurance qualité, Production, Génie industriel, Finances et administration, Achats et Ventes.

Critères d'embauche
Emplois de production : la 5e secondaire est demandée mais non exigée.
Emplois spécialisés : selon les départements, les profils varient allant, à titre d'exemple, d'une formation universitaire en génie, en administration ou encore d'une formation collégiale en techniques administratives, en génie industriel, en design de mode, à une formation professionnelle de niveau secondaire en dessin de patrons.

Tous les emplois exigeant un contact avec la clientèle requièrent le bilinguisme. De plus, pour les emplois reliés à la production, la capacité de travailler en équipe est essentielle, compte tenu que le travail se fait par équipe de huit à dix personnes qui se partagent, à tour de rôle, les tâches reliées à la fabrication d'un produit.

Aperçu des salaires
Postes de journaliers : 8,28 $ l'heure en débutant. Après six mois, il existe une échelle de promotion et le maximum de l'échelle salariale est atteint après quinze mois. Pour les opérateurs de machines à coudre, un plan de boni d'équipe s'ajoute.

Besoins en main-d'œuvre
Le taux de roulement est peu élevé mais, compte tenu que l'entreprise est en croissance, elle procède régulièrement à l'embauche de nouveaux employés.

Les postes reliés à la production sont syndiqués. Lorsque des besoins en main-d'œuvre se présentent pour ce type d'emplois, on procède d'abord par affichage à l'interne. S'ils ne sont pas comblés, l'entreprise a recours aux CV qu'elle a en main et, si nécessaire, utilise ensuite des moyens de recrutement tels que Placement en ligne, les journaux, etc.

L'entreprise privilégie le fait que quelqu'un aille sur place remettre son CV ou compléter un formulaire de demande d'emploi. Ceux-ci sont conservés pour une période d'un an et on y a recours en priorité. Le cas échéant, un CV peut être envoyé par télécopieur, courriel ou encore, une personne peut utiliser le site Internet de l'entreprise.

Adresse : 275, rue Gouin
Richmond (Québec) J0B 2H0
Téléphone : (819) 826-5993
Télécopieur : (819) 826-5195
Courriel : innotex@innotex.ca
Site Internet : www.innotex.ca

Placement en ligne

Par
Jean Pellerin

UN PREMIER TRIMESTRE 2004 ENCOURAGEANT

Pour cette chronique de la rentrée, nous tracerons un tableau comparatif des activités du Service de placement en ligne pour le 1er trimestre de l'année financière 2004-2005 (mois d'avril, de mai et de juin) en regard de la même période de l'an dernier.

Faits saillants
Les données montrent, pour notre période de référence, une augmentation de 9 % des offres signalées.

Pour sa part, le nombre d'employeurs distincts ayant publié une offre d'emploi est légèrement à la hausse. Il s'agit d'un signe encourageant compte tenu des prévisions économiques annoncées pour le 1er trimestre par la plupart des spécialistes.

OFFRES SIGNALÉES

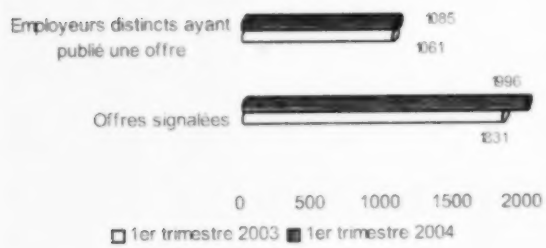

Toujours pour la même période de référence, soit le 1er trimestre 2004 comparativement au 1er trimestre 2003, d'autres données font ressortir les éléments suivants :

- quatre fois plus de postes étaient offerts dans la MRC d'Asbestos;
- plus d'employeurs exigeaient un diplôme d'études secondaires;
- 994 chercheurs d'emploi de l'Estrie étaient inscrits, une diminution de 13 %;
- le nombre d'hommes à la recherche d'un emploi a diminué de 21 %, alors qu'il est demeuré stable dans le cas des femmes;
- le nombre d'offres d'emploi inscrites exigeant moins d'une année d'expérience a diminué, alors qu'il a augmenté dans le cas des offres d'emploi demandant une à deux années d'expérience.

RÉPARTITION DES OFFRES D'EMPLOI ET EXPÉRIENCE DE TRAVAIL EXIGÉE

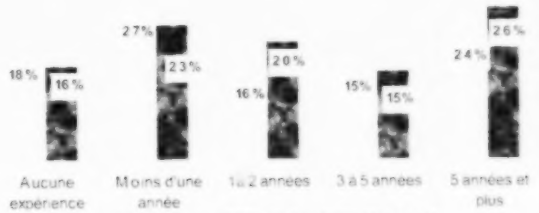

Finalement, l'examen des données du 1er trimestre 2004 permet de constater que, pour les trois premiers mois de l'année :

- 62 % des postes offerts provenaient d'entreprises situées sur le territoire de la Ville de Sherbrooke, alors que 20 % des postes provenaient d'entreprises situées dans la MRC de Memphrémagog;

- un nombre important de postes vacants a été signalé pour les professions suivantes : spécialiste des ventes techniques, cuisinier, serveur, vendeur, opérateur de machines à coudre, conducteur de camion et monteur de meubles;
- des dix-neuf candidats inscrits comme spécialistes en ressources humaines, dix-huit provenaient du territoire du CLE de Magog;
- parmi les candidatures inscrites, un bon nombre était relié aux professions de conducteur de camion, vendeur, caissier, commis à la comptabilité, réceptionniste, secrétaire et spécialiste en ressources humaines.

Et aussi, au cours de cette période de trois mois, quelques postes, en certains cas atypiques pour notre région, ont été affichés : préposé à l'affectation des équipages, scaphandrier, auteur/écrivain.

Les projets d'investissement

Par
Jocelyne Brochu

MRC d'Asbestos

Centre de santé de la MRC d'Asbestos
Subvention annuelle de 293 000 $ du gouvernement du Québec pour la mise sur pied d'un projet d'alternative à l'hébergement en institution des aînés en perte d'autonomie. Deux résidences permettront à douze aînés en perte d'autonomie de vivre dans un milieu naturel. Création prévue de quatre emplois à temps partiel, dans chacune des résidences. *(La Tribune, 6 juillet 2004)*

MRC de Coaticook

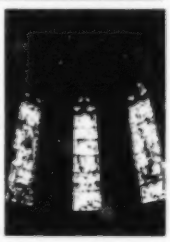

Église de Saint-Venant-de-Paquette
Subvention de 45 000 $ de la ministre déléguée au Tourisme pour la réfection de l'église. Le projet total est d'un montant de 200 000 $. *(La Tribune, 25 août 2004)*

Geo Sheard
Subvention de 64 000 $ du Fonds national de formation de la main-d'œuvre pour la formation des employés. *(La Tribune, 28 août 2004)*

MRC de Memphrémagog

Ville de Magog
Investissement de 94 000 $ pour l'achat d'un terrain qui permettra de réaliser un projet de développement en bordure de la rivière Magog. *(La Tribune, 3 juillet 2004)*

MRC du Haut-Saint-François

Centre de tri
Investissement de 1,3 million de dollars pour la construction, sur le site d'enfouissement sanitaire à Bury, d'un centre de tri, écocentre et bioréacteur. *(l'Indicateur des projets au Québec, n° 367)*

MRC du Val-Saint-François

Cooptel
Investissement de 1,5 million de dollars pour la construction, à Valcourt, d'un bureau d'affaires et l'offre de nouveaux services. La coopérative de télécommunications emménagera dans ses nouveaux locaux en janvier 2005. *(La Tribune, 11 août 2004)*

Ministère des Transports du Québec
Investissement de 3,2 millions de dollars pour la construction d'un pont, au nord de Richmond. Cette construction est nécessaire en raison du dédoublement de l'autoroute 55. *(La Tribune, 24 août 2004)*

Toyota Richmond
Investissement de 3,3 millions de dollars pour la construction d'un nouveau garage. Création prévue de six emplois. *(La Tribune, 23 juin 2004)*

Ville de Richmond
Investissement de 575 000 $ pour l'installation d'une nouvelle conduite d'eau potable dans le secteur de Melbourne. *(La Tribune, 21 août 2004)*

Ville de Sherbrooke

Casa Grecque
Investissement, dont le montant n'est pas connu, pour le déménagement du restaurant et l'aménagement des nouveaux locaux à l'emplacement de l'ancien Café-Rama, sur le boulevard Bourque. *(La Tribune, 5 juillet 2004)*

École Vision School
Investissement, dont le montant n'est pas connu, par la direction de l'École Vision School de Drummondville pour la construction d'une école primaire privée à Sherbrooke. Le site n'est pas encore identifié et l'ouverture est prévue vers septembre 2005. Cette nouvelle institution privée non subventionnée offrira, aux jeunes de trois à douze ans, un programme d'enseignement trilingue.

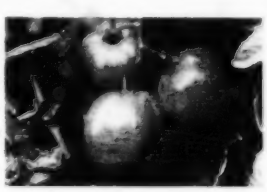

Le Végétarien
Investissement de plus de 1 million de dollars pour la modernisation et l'agrandissement de l'établissement de la rue King Est. *(La Tribune, 18 août 2004)*

(suite à la page 7)

Les projets d'investissement

(suite de la page 6)

MSBi
Investissement de 10 millions de dollars du Fonds de solidarité de la FTQ dans ce fonds spécialisé en financement d'entreprises de haute technologie, lié aux universités de Sherbrooke et Bishop. *(La Tribune, 9 juillet 2004)*

Pavillon Rock Forest
Investissement de 4 millions de dollars pour l'agrandissement d'une cinquantaine d'unités de cette résidence pour personnes âgées. Création prévue de quatre ou cinq emplois. *(La Tribune, 5 juillet 2004)*

Université de Sherbrooke
Subvention de 350 000 $, de la Fondation canadienne pour l'innovation, à trois professeurs afin qu'ils améliorent leurs laboratoires et poursuivent leurs recherches. *(La Tribune, 21 juillet 2004)*

Group 3 Cosmetics (anciennement Cosmetic Collections)
Investissement, dont le montant n'est pas connu, pour relancer la production de cosmétiques sur le site des anciennes installations de Cosmetic Collections. Création prévue d'environ 100 emplois d'ici l'automne 2005. (*l'Indicateur des projets au Québec, n° 366)*

Estrie

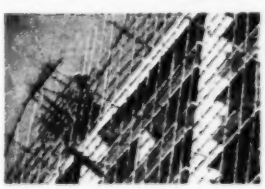

Ministère des Transports du Québec
Investissement de 1,7 million de dollars pour restaurer six ponts, dont trois en Estrie. *(La Tribune, 28 août 2004)*

Note : La ferme Lune-de-miel, dont nous avons parlé dans notre numéro précédent, est située dans la MRC du Val-Saint-François.

▲

Vous voulez en savoir davantage...

sur la population, les secteurs d'activité, les principaux indicateurs du marché du travail, la scolarité, la population immigrante, etc. pour l'Estrie, les MRC et la Ville de Sherbrooke ?

À surveiller au cours de l'automne...

la publication de dépliants thématiques basés sur les données du recensement de 2001, produits par l'équipe de la DPPIMT.

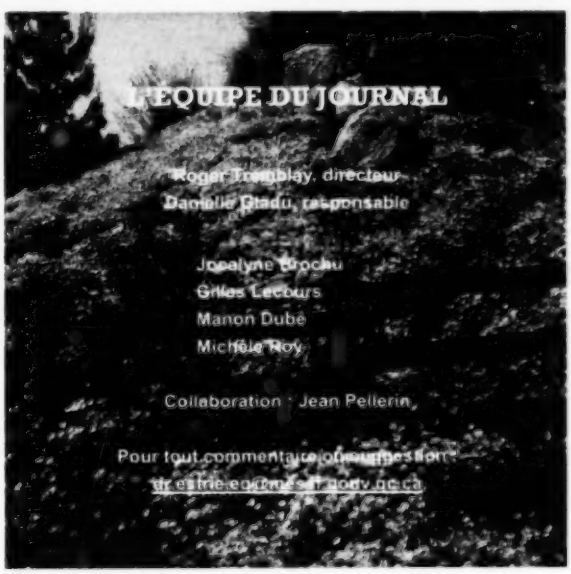

N. B. Le masculin n'est utilisé, selon la situation, que pour alléger le texte.